

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 11 (1903)
Heft: 12

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

agréée de supporter l'autre moitié des dites voitures ; pour ce qui est de la passade, ensuite de la grande charge que nous avons déjà supporté jusques à présent, et estant parvenu à la cognoissance de L. E., Nos Souverains Seigneurs, par le moyen de nostre magnifique et très honoré Seign^r Bally, elles auroient charitablement ordonné de leur faire distribuer du pain au Chateau.

20 octobre. — Le nomme Anthoine Mollié n'a avec luy que sa femme et n'a d'autre vacquation que d'estre travailleur de terre, auxquels on a déclaré que s'ils ne se prévalent pas de l'occasion présente pour aller en Irlande, qu'ils ne doivent pas prétendre des assistances dans ce lieu.

— Tous les principaux négociants ont aussy comparu auxquels on a aussy dit que l'on s'attendoit à ce qu'ils ne seront pas à charge, cependant qu'ils devoient profiter de l'exortation que l'on a fait aux autres.

— Madeleine Barot estant comparu, on luy a représenté les mesmes raisons qu'aux autres affin de l'insinuer à se retirer. Anne Coing est comparue laquelle n'a pas tesmoigné de vouloir sortir quoyque l'on croit qu'elle pourroit estre à charge. Item Jean André David Rosan, Pierre Rostand, etc.

Suivent les noms d'une dizaine de personnes dont la plupart sont des femmes. Il ne semble pas que l'idée de se rendre en Irlande ait souri à un grand nombre de réfugiés français de la Révocation malgré toutes les insinuations et toutes les invites du gouvernement central et des autorités locales.

E. MOTTAZ.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La Société vaudoise d'histoire et d'archéologie s'est réunie le mercredi 11 novembre, à 2 1/2 heures, dans la grande salle de l'Ecole normale, à Lausanne, sous la présidence de M. P. Maillefer. Près de 70 membres étaient présents.

Le président a rappelé la mémoire de trois membres de la société décédés depuis la dernière séance, M. L. Bron-Dupuis, conservateur du Musée des armures à Genève, M. H. Grosjean, député à Yvorne, et M. Paul Cordey, notaire à Montcherand, l'un des plus fervent membre fondateur. Lecture a été donnée des lettres de remerciements de MM. Ruchet, conseiller fédéral, et J.-R. Rahn, prof. au Polytechnicum, que l'assemblée d'Orbe avait nommé premiers membres d'honneur de la société.

M. A. *Cérésole* a fait une intéressante communication sur la famille Vautier et plus spécialement sur un certain Vuillerme Vouthey, brûlé vif à Montreux en 1462 pour cause d'hérésie. M. Cérésole croit qu'il peut être considéré comme un martyr de sa foi et un précurseur de la Réforme. M. Em. Dupraz croit qu'il s'agit plutôt d'un procès en sorcellerie. MM. de Montet et Bugnion rappellent que ces procès et ces exécutions eurent lieu chez nous jusqu'au XVII^e siècle.

M. A. *de Seigneux* a donné lecture de trois lettres relatives à l'exécution de Davel ; elles proviennent de ses archives de famille. MM. E. du Plessis et P. Vulliet ont ajouté quelques renseignements complémentaires sur les lettres de Davel.

M. P. *Maillefer* a présenté un manuscrit du bourgmestre de Seigneux contenant les serments prêtés à l'origine par les évêques puis par les baillifs de Lausanne. Il a fait ressortir l'importance que l'on attachait aux questions d'étiquette, à cette époque.

M. A. *de Molin* a communiqué quelques traits inédits tirés des mémoires de Muller de la Mothe. Ces mémoires, rédigés en 1819, sont la propriété de M. le prof. Biaudet, à Lausanne.

M. A. *Näf*, grâce aux récits de Rosset et Muller de la Mothe, a pu identifier les cellules que ces deux patriotes occupaient à Chillon.

M. H. *Voruz* a lu tous les passages relatifs à l'Escalade de Genève qu'il a tirés des manuels de Cully, et fait ainsi l'historique des renforts fournis à Genève par les paroisses de Lavaux.

M. *Näf* a fait circuler la photographie d'un chapiteau du Musée cantonal portant la tête du dieu gaulois Sermuros ; il provient de Vidy. M. Näf émet le vœu qu'une entente intervienne entre le Vieux-Lausanne, la Société d'histoire et d'archéologie et la commission des Monuments historiques pour commencer des fouilles méthodiques à Vidy. Cette proposition, bien accueillie par l'assemblée, est renvoyée au comité pour faire les démarches nécessaires.

M. P. *Vionnet* propose à la Société d'adresser une requête au Conseil d'Etat pour obtenir que le musée archéologique, le musée historiographique et le musée préhistorique soient réunis sous le nom général de *Musée historique vaudois*. Cette nouvelle dénomination aurait de sérieux avantages pour cette institution en la faisant connaître, éviterait, comme cela est déjà arrivé, que de nombreux dons aillent aux Musées de Berne et de Zurich. Cette proposition est acclamée et renvoyée au comité pour être étudiée.

Pour terminer, M. *Henrioud* donne quelques pittoresques détails qu'il a recueillis sur les obligations auxquelles étaient astreints les nouveaux bourgeois dans quelques communes vaudoises.

La séance s'est terminée près de six heures. La prochaine aura lieu en mi-décembre, elle sera entièrement consacrée à notre monument national, la cathédrale.

*. A la réunion de la **Société d'histoire de la Suisse romande** qui a eu lieu le 25 novembre à Lausanne, sous la présidence de M. B. van Muyden, M. Eug. de Budé a fait une communication sur les recherches opérées dans le canton de Vaud, en 1815, pour arrêter le maréchal Ney. Celui-ci n'était point dans nos contrées, comme on le supposait, il se cachait en France, où il fut bientôt arrêté et condamné à mort.

M. Victor van Berchem a parlé des « premiers comptes de la Châtellenie de Chillon ».

M. Vionnet, ancien pasteur, a présenté l'original d'une lettre de Farel à son ami Hugues de Loës, curial à Aigle.

M. E. du Plessis donne connaissance de la liste des Vaudois qui figuraient comme officiers dans les régiments de LL. EE. en 1723.

M. H. Jaccard a dit le résultat de ses recherches sur les origines des noms de lieux de la Suisse romande ; les plus anciens de ces noms sont d'origine celtique, d'autres datent de la période gallo-romaine ; les plus récents sont de source germanique.

*. Au **Congrès historique**, qui s'est tenu à Rome, dans le courant de l'été, la Suisse française surtout était largement et dignement représentée. Nous signalerons MM. Muret et Seitz, de l'Université et de la Société d'histoire de Genève, M. Bonnard, de l'Université de Lausanne, MM. de Montet et Wirz, de la Société d'histoire de la Suisse romande, M. Roguin, de Lausanne, M. Bovet, de l'Université de Zurich. Ce dernier a eu l'honneur d'être nommé vice-président de la section de l'histoire des littératures. M. Piaget, dans la première séance de cette section, a fait une intéressante communication sur un poème composé à Rome en 1540 par un certain François Chastellain.

*. Au **foyer Romand** nous apporte, cette année encore, une riche gerbe de productions littéraires, aimablement présentée par M. Philippe Godet, dont la *Chronique romande* est toujours un régal. A côté des noms anciens, des noms nouveaux, des jeunes qui s'essayaient et qui réussissent ; plusieurs ont trouvé une note très personnelle, très originale. Nous commençons, en effet, à avoir une littérature romande qui suit sa voie en parlant des choses du pays romand dans une langue correcte et dans un français absolument pur. Elle a rompu avec l'imitation des auteurs parisiens ou, ce qui valait moins encore, avec les lourdes et sentencieuses banalités.
